



déi gréng Réiserbann

Commune de Roeser
Conseil échevinal
40, Grand'rue
L-3394 Roeser

Roeser, le 8 juillet 2024

Concerne : Amélioration des services de transport public et des infrastructures cyclables pendant la fermeture temporaire de la liaison ferroviaire Berchem-Luxembourg ville

Monsieur le bourgmestre, chers échevins,

Conformément à notre règlement d'ordre intérieur, nous vous prions d'ajouter à l'ordre du jour du prochain conseil communal du 15 juillet 2024 plusieurs questions écrites concernant la fermeture temporaire de la liaison ferroviaire entre Berchem et Luxembourg ville pendant les vacances d'été.

déi gréng Réiserbann souhaitons porter à votre attention la lettre adressée le 4 juin à Mme Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, ainsi qu'à la Société des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL). Dans cette lettre, nous avons souligné les préoccupations des usagers des transports publics concernant la fermeture temporaire de la liaison ferroviaire Berchem-Luxembourg ville pendant les vacances d'été pour cause de travaux. Nous avons également proposé plusieurs mesures pour améliorer les services de remplacement et encourager la mobilité douce pendant cette période.

À la lumière de cette lettre, *déi gréng Réiserbann* souhaitons poser les questions suivantes au collège échevinal :

1. Le conseil des échevins envisage-t-il de demander à la CFL d'étudier la possibilité d'une liaison directe Berchem – Kockelscheuer – Pôle d'échange stade de Luxembourg – Hollerich pendant la période des travaux, afin de permettre aux voyageurs ayant leur destination au sud de la ville de poursuivre directement leur trajet en tram ?
2. Pour encourager l'utilisation du vélo pendant les mois d'été, quelles mesures le conseil des échevins prévoit-il pour améliorer les connexions cyclables entre la commune de Roeser et la ville de Luxembourg ? En particulier :
 - Est-il prévu de connecter la piste cyclable Berchem-Kockelscheuer PC103 au nouveau pont piétonnier et cyclable prévu au niveau du CR 158 ?
 - Quelles sont les initiatives prévues pour sécuriser la liaison cyclable communale passant par le chemin agricole depuis le rond-point de Bivange jusqu'au nouveau pont de la PC1 ?

- Des mesures de sécurité, telles que l'installation de trottoirs ou de pistes cyclables, sont-elles envisagées pour le tronçon de la rue Edward Steichen à la sortie de Bivange ainsi que sous le pont ferroviaire de la CR158 ?
3. Enfin, existe-t-il un plan pour remédier encore d'avantages aux dangers posés par la circulation de machines de construction sur le tronçon en chantier de la PC103, entre l'hôtel IBIS et l'aire de Berchem ?

déi gréng vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à ces questions et nous restons à votre disposition pour toute discussion ultérieure sur ces sujets.



Conseillère pour *déi gréng* Nadine Brix

Annexe : Lettre envoyé à Mme Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, ainsi qu'à la Société des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL)



Section locale du parti déi gréng Roeser
c/o Nadine Brix
9 rue du Schlammesté
L-3397 Roeser
reiser@greng.lu

Mme Yuriko Backes
Ministre de la Mobilité et des Travaux publics
4, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg

M. Marc Wengler
Directeur Général de la CFL
Place de la Gare
L-1616 Luxembourg

lundi, le 4 juin 2024

Objet : Amélioration des services de remplacement pendant la fermeture temporaire de la liaison ferroviaire Berchem-Luxembourg ville

Madame la Ministre,
Monsieur le Directeur Général,

En tant que comité de la section locale du parti déi gréng à Roeser, nous avons reçu plusieurs plaintes de la part des usagers des transports publics concernant la fermeture temporaire de la liaison ferroviaire entre Bettembourg et Luxembourg-ville durant les vacances d'été pour cause de travaux. Nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs problèmes rencontrés les années précédentes avec les services de bus de remplacement et proposer des solutions pour améliorer la situation des voyageurs pendant cette période.

Les services de bus de remplacement des années passées n'ont pas été adéquats pour répondre aux besoins des usagers. À Luxembourg ville, seul un bus parmi un grand nombre dessert Berchem, les autres allant directement à Bettembourg. De plus, ces bus de remplacement ne circulent pas toujours selon l'horaire prévu, rendant difficile la planification des trajets et entraînant souvent de longues attentes dans un chaos dû au nombre élevé de voyageurs.

En outre, la liaison vers la Gare centrale constitue un détour important pour de nombreux voyageurs qui, en temps normal, descendent à la Gare de Howald ou ont pour destination le Ban de Gasperich. Afin d'améliorer le service pour ces voyageurs, nous vous proposons d'étudier la possibilité d'une liaison directe Berchem – Kockelscheuer – Pôle d'échange stade de Luxembourg – Hollerich. Une telle liaison permettrait aux voyageurs ayant leur destination au sud de la ville de poursuivre directement leur trajet en tram. Les embouteillages sur la rue de Roeser (CR158) et la rue de Bettembourg (CR 186) devraient être négligeables pendant la période des congés estivaux, et ne devraient donc pas causer de désagréments aux voyageurs utilisant ce service.

Comparé aux services des bus RGTR des lignes 511, 512, et 513 reliant la commune de Roeser à la ville de Luxembourg via le Pôle d'échange Lycée de Bonnevoie, un tel service de remplacement offrirait un accès plus direct vers le Ban de Gasperich et Howald sans passer par les embouteillages de Hesperange.

De plus, durant l'été, de nombreux voyageurs pourraient profiter du vélo pour rejoindre le pôle d'échange Stade de Luxembourg (à 5,5 km) ou la ville (6 km jusqu'au Lycée de Bonnevoie). Cependant, la situation des connexions cyclables entre la commune de Roeser et la ville de Luxembourg est déplorable. Aucune liaison cyclable directe n'existe entre la commune de Roeser et celle de Hesperange (le long des CR 159 et 157). Le pont passant par l'A3 au niveau de l'Aire de Berchem est actuellement reconstruit, ce qui bloque la connexion entre la rue de Kockelscheuer à Bivange et la PC103 vers Luxembourg ville.

Une liaison piétonne et cyclable semble être prévue sur le nouveau pont passant l'A3 au niveau du CR 158, cependant depuis des années ce chemin n'est ni connectée à la piste cyclable Berchem-Kockelscheuer PC103 ni au chemin agricole menant vers la rue de Kockelscheuer à Bivange (voir Photo 1, position (2) sur la carte en annexe).

Actuellement, la seule connexion de Roeser au réseau cyclable national en direction de Luxembourg ville se situe au niveau de Livange, empruntant le tunnel de la Bibeschbaach qui comporte un chemin mixte au niveau de la sortie Livange de l'A3 (position (4) sur la carte en annexe). Cependant cette connexion ne fait pas seulement un grand détour mais passe également par un tronçon de la PC103 en chantier (entre l'hôtel IBIS et l'aire de Berchem) où circulent de nombreuses machines de construction pour l'aménagement de la future ligne ferroviaire Luxembourg-Bettembourg.

En empruntant le CR158 depuis le rond-point de Bivange, une liaison cyclable communale passe par un chemin agricole (position (3) sur la carte en annexe) qui mène vers le nouveau pont pour cyclistes et piétons de la PC1. Toutefois, la liaison entre Bivange et ce chemin agricole n'est pas sécurisée pour les cyclistes ou piétons : aucun trottoir ni piste cyclable n'est prévu sur la rue Edward Steichen à la sortie de Bivange (photo 2).

Après le rond-point, on passe sous le pont ferroviaire de la CR158 où un trottoir existe mais n'est pas connecté des deux côtés (photo 3), et il reste 200 m à franchir en trafic mixte sur le CR 158 où une limitation de vitesse de 90 km/h est en vigueur (photo 4).



Photo 1 : Chemin mixte non-connecté sur le pont passant l'A3 au niveau du CR158 (source : Google Streetview).



Photo 2 : La rue Edward Steichen à la sortie de Bivange (source : Google Streetview)



Photo 3 : Trottoirs sous le pont ferroviaire de la CR158 (source : Google Streetview).



Photo 4 : 200 m à parcourir sur le CR 158 en trafic mixte.



Photo 5 : Piste cyclable croise la rue Bettembourg à Luxembourg de droite à gauche (source : Google Streetview).

Pour rejoindre par la suite le pôle d'échange stade du Luxembourg, la meilleure option est actuellement de continuer sur le chemin agricole mixte qui croise la rue de Bettembourg (CR186) au niveau du terrain de golf (Photo 5, position (5) sur la carte en annexe). Ce croisement est dangereux pendant les heures de pointe : vitesse maximale de 70 km/h, beaucoup de trafic dans les deux sens.

Nous vous prions donc d'analyser les options pour améliorer la situation des voyageurs entre la commune de Roeser et la ville de Luxembourg pendant la période des travaux sur la ligne 60 :

- Étudier des routes alternatives pour améliorer le service autobus de substitution ferroviaire.
- Limiter la vitesse maximale à 50 km/h entre la sortie de Bivange et le chemin agricole (3) reliant Bivange à la PC1 et la PC103.
- Limiter la vitesse maximale à 50 km/h au croisement avec la CR186 (5) et installer des feux rouges pour permettre aux cyclistes et piétons de croiser cette rue en sécurité.

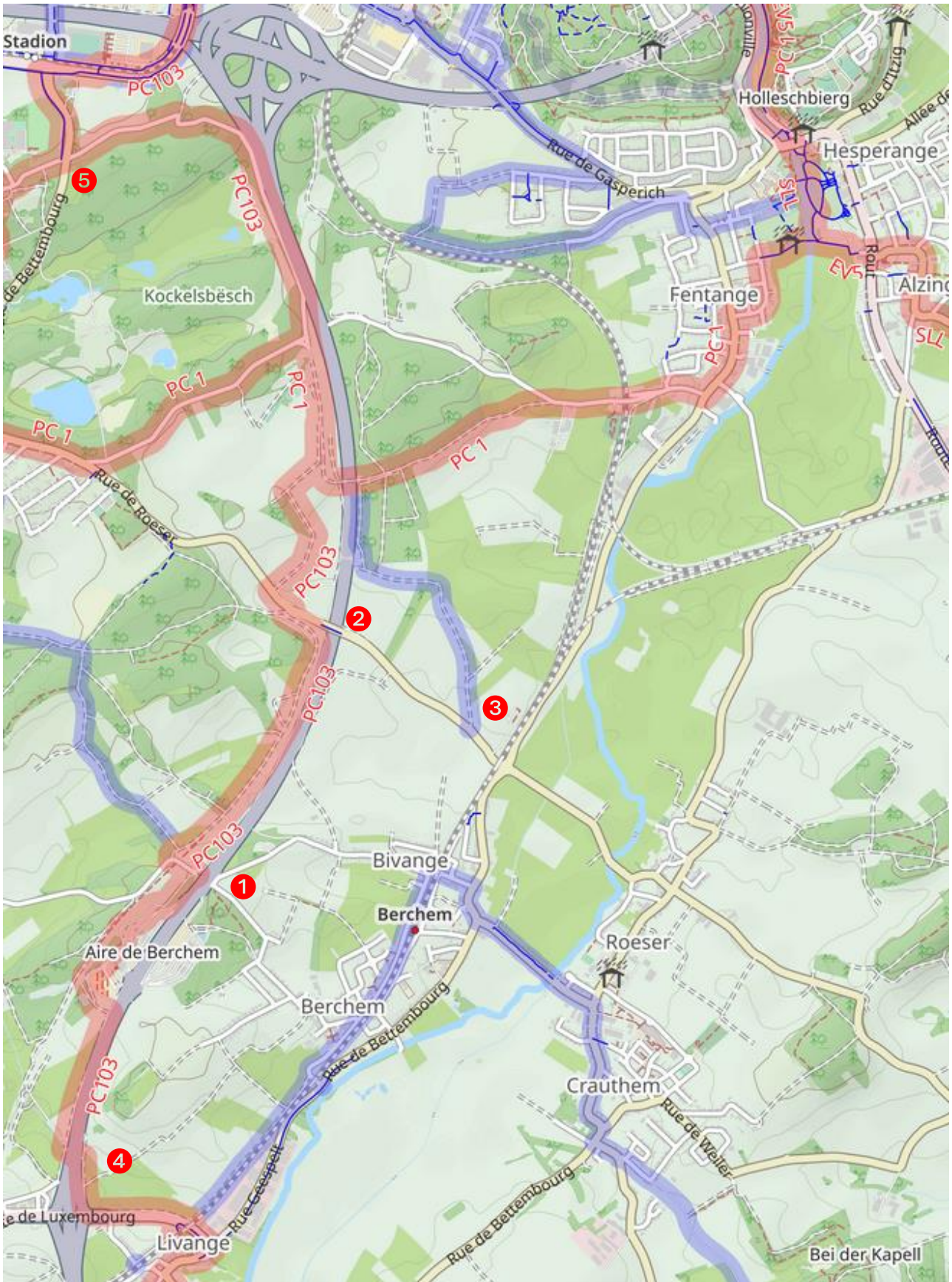
Nous vous prions également de nous faire part de la date de la mise en service du pont reliant Bivange à Kockelscheuer au niveau de l'Aire de Berchem (1) ainsi que de la mise en service éventuelle d'une piste cyclable sur le pont passant l'A3 au niveau du CR 158. Est-ce qu'à terme une meilleure connexion de la PC103 au ban de Gasperich est prévue (5) ?

En vous remerciant par avance de l'attention portée à notre demande, nous vous prions d'agrèer, Madame la Ministre, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Comité de la section locale du parti déi gréng Roeser

Nadine Brix
Co-présidente

Thiemo Spielmann
Co-président



Annexe : Carte indiquant les différents endroits mentionnés dans le texte (source : OpenStreetMap).

Question présentée par	Déi Gréng Réiserbann
Entrée au secrétariat en date du	10/07/2024 (n°34 498)
Objet	Optimisation des transports publics et des pistes cyclables pendant la fermeture temporaire de la liaison ferroviaire 60
Traitement en séance du	15 juillet 2024

Par lettre du 8 juillet 2024, communiquée par courriel le 10 juillet 2024, la conseillère Brix, membre de la fraction de « Déi Gréng Réiserbann », a présenté une série de questions écrites concernant l'amélioration des services de transport public et des infrastructures cyclables pendant la fermeture temporaire de la liaison ferroviaire Berchem - Luxembourg Ville.

Réponse du collège échevinal

- 1. Le conseil des échevins envisage-t-il de demander à la CFL d'étudier la possibilité d'une liaison directe Berchem – Kockelscheuer – Pôle d'échange stade de Luxembourg – Hollerich pendant la période des travaux, afin de permettre aux voyageurs ayant leur destination au sud de la ville de poursuivre directement leur trajet en tram ?***

Premièrement, il y a lieu de préciser que la mise en place d'une telle liaison relève des compétences de l'Administration des Transports Publics, et non des CFL. Il est vrai que les CFL sont responsables de l'organisation des bus de remplacement pendant les travaux. Cependant, les CFL ne sont chargés que d'assurer le transport de substitution pour les gares qui ne peuvent plus être desservies par les trains en raison des travaux. De plus, il faut souligner qu'il n'y a pas de bus séparé qui part de Berchem en direction de la capitale ou de l'arrêt « Lycée Bouneweg », mais que Berchem est desservi par la ligne de remplacement L63. Cette ligne part de Volmerange-les-Mines vers Dudelange, puis vers Bettembourg et Berchem en direction du pôle d'échange « Lycée Bouneweg », respectivement dans l'autre sens. En ce sens, une ligne de bus vers le pôle d'échange « Stade de Luxembourg » ne pourrait plus être considérée comme un service de substitution au rail, mais comme une nouvelle ligne de bus relevant de la compétence de l'Administration des Transports Publics.

La fraction « Déi Gréng » n'est pas sans savoir que la Commune de Roeser bénéficie déjà d'une desserte avantageuse, comparé à d'autres communes, avec trois lignes de bus à haute et moyenne fréquence (511, 512 et 513), assurant une connexion directe au réseau de tram via l'arrêt « Lycée Bouneweg » à Luxembourg-Bonnevoie. Cet arrêt est désigné comme pôle d'échange pour la commune de Roeser dans le cadre du Plan National de Mobilité 2035. Situé à seulement trois stations de la Cloche d'Or, ce pôle offre également un accès direct à la Ville-haute et au Kirchberg. Dans ce contexte, il est rappelé à la fraction « déi Gréng » que des demandes de la part de l'administration communale de mettre en place une ligne RGTR

supplémentaire vers la Cloche d'Or, respectivement vers le pôle d'échange « Stade de Luxembourg » ont été refusées sur base des arguments précités.

Comme mentionné par la fraction « Déi Gréng », les embouteillages sont généralement réduits pendant les vacances d'été, ce qui s'applique également aux environs de Hesperange, permettant ainsi une desserte plus rapide de l'arrêt « Lycée Bouneweg ». De plus, la ligne ferroviaire dessert en temps normal l'arrêt Howald-Gare, situé à seulement deux arrêts de Lycée-Bouneweg. Ainsi, l'intérêt de mettre en place une nouvelle liaison (se situant à trois arrêts de Howald-Gare) semble limité, car elle n'offre pas d'avantage significatif par rapport à la liaison de bus existante.

2. Pour encourager l'utilisation du vélo pendant les mois d'été, quelles mesures le conseil des échevins prévoit-il pour améliorer les connexions cyclables entre la commune de Roeser et la ville de Luxembourg ? En particulier :

- **Est-il prévu de connecter la piste cyclable Berchem-Kockelscheuer PC103 au nouveau pont piétonnier et cyclable prévu au niveau du CR 158?**
- **Quelles sont les initiatives prévues pour sécuriser la liaison cyclable communale passant par le chemin agricole depuis le rond-point de Bivange jusqu'au nouveau pont de la PC1?**
- **Des mesures de sécurité, telles que l'installation de trottoirs ou de pistes cyclables, sont-elles envisagées pour le tronçon de la rue Edward Steichen à la sortie de Bivange ainsi que sous le pont ferroviaire de la CR158 ?**

La déclaration de programme du Collège Echevinal pour la mandature 2023-2029 prévoit un engagement envers le développement d'un concept de mobilité douce. Actuellement, une étude détaillée est en cours pour concrétiser ce projet. Dès que cette étude sera finalisée, les résultats seront communiqués au Conseil Communal.

Sans ce concept, le Collège échevinal ne souhaite et n'est pas en mesure de se prononcer sur les questions posées.

3. Enfin, existe-t-il un plan pour remédier encore davantage aux dangers posés par la circulation de machines de construction sur le tronçon en chantier de la PC103, entre l'hôtel IBIS et l'aire de Berchem ?

Il n'existe actuellement aucun plan ni solution viable pour améliorer la sécurité sur la piste cyclable PC103, une déviation n'étant pas possible à cet endroit.

La commune n'a pas été impliquée dans la planification de ce chantier d'envergure nationale (mise à 2x3 voies de l'autoroute A3). Ce projet, dont l'État est le maître d'ouvrage, inclut également la responsabilité de gérer les déviations des pistes cyclables nationales.

Reste à préciser qu'en juin 2024, les responsables communaux ont sollicité une réunion avec le Ministère de la Mobilité et des Transports Publics. Cette réunion vise à clarifier et discuter de l'ensemble des chantiers actuels et futurs sur le territoire communal. Comme déjà évoqué

à plusieurs reprises, la commune rencontre des lacunes significatives en matière de transparence et d'information de la part de l'Administration des Ponts et Chaussées.